

Causerie du docteur

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 19

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256134>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

constaté, une somme équitable, le tribunal n'ayant pas à rechercher s'il y a eu, de la part des défendeurs, faute grave au sens du prédict art. 54.

Le tribunal évaluant à fr. 12,000 le montant du dommage causé aux demandeurs, il y a lieu, conformément au principe ci-dessus énoncé, de n'allouer que les deux tiers de cette somme, soit fr. 8,000, savoir fr. 1,200 à chaque enfant et fr. 5,600 à la veuve.

Causerie du Docteur

Le contenu du biberon : le lait. — Soins à donner aux mains des enfants.

C'est une bien grosse affaire que de parler de jeunes mères du contenu du biberon, car enfin les mamans ont besoin d'avoir des certitudes sur un tel sujet, et voici que, justement, Hippocrate dit oui et Galien dit non.

Faut-il donner au bébé :
du lait stérilisé,
du lait bouilli,
ou du lait cru ?

Théoriquement, le lait cru est le plus homogène, le plus vivant, le plus digestible. Les globules de beurre, y naissent, y tournent les uns autour des autres, suivant les lois mystérieuses de l'attraction. Mais voici où commence la difficulté : le lait est un magnifique milieu de culture pour les germes tuberculeux, transmis par des vaches malades..., de sorte qu'ayant toujours présent devant soi ce spectre de la tuberculose, on est conduit au lait stérilisé ou au lait bouilli. Lequel choisir ?

Le lait bouilli est l'un des plus grands fléaux qui aient sévi sur la population française. Il nous a fabriqué cette génération d'enfants mous, pâles, lymphatiques, à gros ventre, qui ne font plus tard que des demi-hommes... Comment en aurait-il été autrement ? Ce lait bouilli est un lait mort, dont les éléments naturellement agglutinés sont dissociés, et si par-dessus le marché on vient l'étendre d'eau pour « recoller » ces éléments, c'est la déroute ! Donc, anathème au lait bouilli.

qu'il s'entend supérieurement à dépenser nos revenus, répond il d'un ton ironique. Et plus sérieusement il reprend :

— J'ai beau observer, je ne découvre rien dans son caractère ni dans sa conduite qui puisse motiver mon admiration.

— Il est généreux !

— Comme les prodiges, lorsque ce qu'il donne ne lui coûte pas ni ne le prive de rien !

— Vous serez toujours sévère et injuste pour Luc !... Vous ne pouvez cependant pas exiger que ce pauvre enfant ait à vingt-quatre ans les goûts sérieux que vous avez à cinquante. Dans quelques années nous le marierons, et vous vous applaudirez comme moi de lui avoir fait une jeunesse douce.

— Douce ? oui !... Oisive ? jamais ! Je me repens amèrement de vous avoir cédé jusqu'ici, à ce sujet, ma chère. Que Luc prenne du plaisir pendant les vacances, cela est tout naturel. Je suis heureux de le lui procurer. Mais il est grand temps pour lui, croyez-moi, que cette vie de désœuvrement finisse. Il est à présent fort et bien portant, je veux qu'il travaille, qu'il ne gaspille pas ainsi ses plus belles années dans la dissipation et l'oisiveté, ce qui ne le conduirait à rien de bon.

Le lait stérilisé, je vous le rappelle, mes chères lectrices, est du lait qui a bouilli en vase clos, pendant 30 à 40 minutes, le temps de tuer le bacille tuberculeux ! Il vaut mieux que le lait bouilli, parce que cette cuisson prolongée en fait, suivant l'expression pittoresque de Meunier, une soupe cuite et recuite, plus digestible, telle un potage au pain qui serait plus agréable et plus facile à digérer s'il a bouilli longtemps, que s'il est à peine cuit.

Le lait pasteurisé a sur le lait stérilisé l'avantage d'avoir été porté jusqu'au degré voulu pour détruire le trop fameux bacille tuberculeux, sans atteindre l'ébullition, l'avantage aussi d'être arrêté dans son altération par une réfrigération brusque... Mais il exige un matériel relativement coûteux, accessible seulement à la minorité.

Est-ce l'idéal, le dernier mot du progrès, du reste, ce lait stérilisé ou pasteuré, qui traînent des « cadavres de microbes ».

Ah ! mais non !... Vous savez toutes, mes chères lectrices, que je ne suis qu'un « résigné » dans l'espèce et que, avec joie, je reviens au lait cru, toutes les fois que j'ai des garanties suffisantes à ce sujet... Les lectrices qui habitent la campagne, peuvent se payer une vache, contrôlée par le vétérinaire, devront élever leur bébé à ce lait vivant.

Le Parlement devrait s'occuper de ce problème primordial de salubrité publique. Nous n'avons plus que peu d'enfants, soit ! mais, sapsisti, tâchons au moins de prendre les mesures nécessaires pour les avoir vigoureux.

Parmi ces mesures, l'inspection rigoureuse des étables, l'épreuve par la tuberculine des vaches nourricières s'imposent.

Question pure et simple de défense nationale !

* * *

Les mains jouent un rôle si important dans la vie de relation, qu'il faut soigner leur hygiène de très près.

Le lavage de ces organes doit être fait avec intelligence.

D'une manière générale, il faut toujours employer l'eau froide pour ce lavage. L'eau chaude attendrit la peau, la dispose aux

Je lui en parlerai sérieusement un de ces jours.

M^{me} de Verneuil prit un air effrayé.

— Eh ! qu'exigez-vous donc qu'il fasse, grand Dieu ?

— Ce qu'il lui plaira, pourvu qu'il cesse d'être inutile.

— Je verrai un peu ce qu'il pense.

— Je vous défends de lui en parler ! Ce n'est point le moment de toucher à cette grave question. Ne vous en occupez pas, j'en ferai mon affaire.

La mère soupira :

— Vous avez raison, dit-elle, il vaut mieux laisser ce pauvre enfant jouir de ses vacances. Il sera toujours temps de lui faire connaître votre décision.

— Luc n'est plus un enfant, c'est un homme ! Il est temps qu'il paye sa dette à la société et qu'il devienne enfin « quelqu'un ». Nous ne l'avons jusqu'ici que trop exposé à rougir de lui-même, il pourrait nous le reprocher.

Cette perspective de voir prochainement imposer un effort, peut-être même une réelle contrariété à son fils, assombrit singulièrement les dernières semaines de villégiature pour M^{me} de Verneuil. Elle était cependant assez intelligente pour convenir, au moins

gerçures, crevasses et engelures, dont nous parlerons à l'entrée de l'hiver prochain. On n'est autorisé à se servir d'eau tiède, pour la toilette des enfants, que quand la peau est irritée ou blessée. L'eau froide, dans ce cas, serait trop douloureuse.

Le lavage des mains doit intervenir toutes les fois que l'enfant s'est sali, par exemple le matin, au lever, dans la matinée et la journée, au retour des classes. De bonne heure, il faut donner aux chers petits des bonnes habitudes à ce sujet.

Il est des cas où on ne peut réussir à décrocher les mains des enfants « à l'eau ». Alors, rien de meilleur, de plus tonifiant pour la peau, rien ne rend les mains plus blanches et plus souples que le zeste des citrons ou les oranges. Lorsque l'écolier ou l'écolière s'est barbouillé les mains d'encre, on est parfois obligé d'avoir recours aux frictions avec la pierre ponce. Encore importe-t-il de ne pas frotter trop fort pour ne pas déterminer des excoriations et des gerçures !

Des misères dont les mains peuvent être victimes, je ne retiendrai que deux : la rougeur et la sueur. La rougeur est humiliante pour l'amour propre des mamans et des fillettes. Ces petites mains-là — des mains paysannes, comme on les appelle — doivent être traitées à l'eau chaude et non à l'eau froide, et ne doivent être jamais approchées du feu ; elles doivent être soumises à des onctions avec des pommades très lénifiantes, très adoucissantes, comme la vaseline, le glycérolé d'amidon ou de tannin.

La transpiration abondante des mains est un véritable supplice pour certaines jeunes filles. Elle les empêche de se livrer à l'étude du piano. Les victimes de cette infirmité sont, en général, de tempérament très nerveux. Il va de soi que cette misère se montre à son maximum pendant l'été. Cette sueur des mains dépend de la présence de petits boutons, de petits vésicules pleins d'eau qui, comme la gale, se montrent le long des doigts et s'accompagnent de démangeaisons. Seulement, dans la gale, on constate à la loupe, et même à l'œil nu, des sillons, tandis qu'en cas de vésicules de sueur il n'en existe pas.

vis-à-vis d'elle-même, que son mari avait raison, et elle se prenait à regretter de n'avoir pas encouragé la velléité qu'avait eue un instant le jeune homme de travailler pour Saint-Cyr. Il eût fait un si séduisant cavalier ! Ah ! si l'on pouvait recommencer sa vie, comme on agirait parfois différemment de ce que l'on fait !... Mais non, il n'est pas donné à l'homme de retourner en arrière ! Chaque jour, chaque heure, chaque minute, est un acheminement dans cette course rapide qui conduit l'homme du berceau à la tombe. Et chaque acte de notre vie porte en lui-même sa conséquence dans la vie présente, comme il implique une récompense ou un châtiment pour la vie future. Cette grave responsabilité qu'elle a assumée en voulant diriger seule l'éducation de son fils, surgit soudain à l'esprit de M^{me} de Verneuil et la laisse pensive.

Les derniers invités achevaient leur séjour à « La Mouëtte ». La jolie habitation recouvrait peu à peu le silence plein de charmes qui avait été si doux à Chantal, à son arrivée sur la plage bretonne ; aussi la jeune fille entrevoyait-elle avec regret le jour prochain où il faudrait quitter cette campagne paisible pour rentrer dans l'agi-

Comment empêcher la formation de ces vésicules ?

En ne se lavant pas les mains à tort et à travers, comme le font certaines jeunes filles, en se servant du savon le moins irritant que possible, le plus neutre, en tenant les mains *au sec*. A ce sujet, le saupoudrage avec l'une des compositions suivantes, est excellent :

Tannin 10 grammes
Poudre de lycopode)
Poudre d'iris de Florence) 20 grammes

Où :

Talc 100 grammes
Sous-nitrate de bismuth 50 grammes

On maintient ce poudrage sous des gants.
D^r CARADEC.



Origine de la poste

Ce fut au mois d'août 1653 qu'eut lieu la première tentative pour établir des boîtes aux lettres dans Paris. Malheureusement, le vent n'était pas aux nouveautés. Cette invention disparut bientôt.

Furetière a signalé les causes de la chute de l'entreprise :

« Certaines boîtes, dit-il, estoient lors nouvellement attachées à tous les coins des rues pour faire tenir des lettres de Paris à Paris, sur lesquelles le ciel versa de si malheureuses influences, que jamais aucune lettre ne fut rendue à son adresse, et, à l'ouverture des boîtes, on trouva pour toutes choses des souris que les malicieux y avaient mises. »

Plus d'un siècle après, quand le philanthrope de Chamousset reprit l'idée et la fit, cette fois, entrer dans les mœurs, l'essai de 1653 était si bien oublié qu'on lui en fit tout l'honneur. Cet établissement, désormais définitif, fut sanctionné par une loi datée du 15 août 1759.

L'idée du timbre-poste, émise d'abord en France fut appliquée dans toutes les nations civilisées avant d'être acceptée par l'Administration française. Elle ne fut enlevée de vive force chez nous, par le Parlement, qu'après neuf ans de lutttes et de discours enflammés.

Quant aux enveloppes, qui constituent un élément indispensable à notre correspondance,

tation de la vie mondaine qui l'attendait à Paris.

Gauthier, pour un motif différent, ne voyait pas avec moins de tristesse que Chantal approcher ce jour de départ. La proximité de Rennes permettait au jeune homme de venir fréquemment passer la journée du dimanche avec ses amis, et la perspective d'une prochaine séparation lui causait un réel chagrin.

Aucune parole décisive n'avait été prononcée entre lui et la jeune fille, et cependant l'espoir de Gauthier grandissait chaque fois qu'il se retrouvait en face d'elle. Chantal avait une façon si gracieuse de l'accueillir ! elle lui témoignait une confiance si entière, si absolue, qu'il sentait à ne pouvoir s'y méprendre qu'il n'était pas un indifférent pour elle.

— Vous devriez demander à permuter, Gauthier. Vous l'obtiendriez facilement, je pense, car il paraît que beaucoup de jeunes officiers ne tiennent pas à rester à Paris. la vie y est trop chère, lui conseilla-t-elle un jour.

— Mais sans doute !... approuva M^{me} de Verneuil. Mon mari appuiera votre demande près du général.... Luc sera heureux de

elles ne datent pas de très longtemps. Elles furent inventées en 1820 par le papier Brewer, de Brighton. Ainsi que d'autres petites inventions pratiques, celle-ci fut l'effet du hasard. Le papetier, arrangeant son étalage, y dressa une pyramide très originale, composée de papiers empilés, dont les feuilles devenaient de plus en plus petites. De telle sorte que celles qui formaient la partie supérieure de la pyramide n'étaient guère plus grandes que des cartes de visite. Il arriva cependant que ce format, qui n'était pas en réalité destiné à la vente, obtint un très grand succès auprès du public. On fit un mode d'écrire sa correspondance sur ces feuilles minuscules, au lieu du grand format qui avait été généralement employé jusqu'alors.

Il devint cependant difficile de plier simplement des feuilles de cette dimension, comme on pouvait se le permettre avec l'ancien format. Afin d'éviter cet inconvénient, Brewer fit couper de petites couvertures détachées, qu'il assortit au format des petites feuilles, et c'est ainsi que les enveloppes furent inventées.

La nouveauté eut tant de succès qu'après quelques semaines, Brewer dut engager une douzaine d'ouvriers, afin de confectionner des enveloppes.



LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

Ai ie des prédicateurs que ne sont djemais embarrassie. In bon chanoine aviait dit que Note-Seigneur aviait neurri cintie personnes avô cin mil pains dain le désert.

Dain l'auditoire se trovait Gros-Jean que crié : « Parbleu, ce n'ape malin ; i en ferô bin aitaing. »

Le prédicateur ne die ran. Mais l'annay aiprés, comme ai repailé de son sermon de lai multiplication des pains dain le désert, ai dié cte fois : Note-Seigneur é neurri cinq mil hannes avô cintie pains. Ai peu, Gros-Jean, en ferôs-te bin aitaing ci cô ? — « h, certainement, Monsieur, avô les réchtes de l'annay péçay. » Tot le monde se boté ai rire.

Stu que n' ape de bos.

vous avoir près de lui, n'est-ce pas, mon enfant ?

Le jeune homme sourit malicieusement en regardant sa sœur.

— Assurément, dit-il, et je sais certaine petite fille de ma connaissance qui ne s'en réjouira pas moins. Qu'en penses-tu, Chantal ?

Elle devint pourpre.

— Je ne m'en défends pas ! répliqua-t-elle gaiement. Gauthier est un si vieil ami pour nous tous !

— Et un ami bien dévoué, vous le savez ! répondit le jeune homme avec élan, en remerciant Chantal du regard pour cette bonne parole.

M^{me} de Verneuil observait l'officier.

— Mais il n'est pas mal, ce garçon ! pensait-elle. Le sourire est franc, le regard lumineux, la voix chaude et sympathique ; il ne saurait être comparé à mon fils cependant ! Il n'a ni réelle beauté, ni sa distinction. Mais c'est un être de volonté, celui-là ; on le sent taillé pour la lutte, tandis que Luc, avec sa nature délicate et affinée, ne semble né que pour la vie large et les jouissances faciles.

(A suivre.)

Passe-temps

— 0 —

Solutions pour le n° du 13 mai 1906.

Devinettes : En lui donnant une tasse de lait ; il la boira.

Une chaise.

Parce qu'alors on s'expose au plus grand des astres.

Charades : A-mi. — Bon-jour. — Pin-son.

ENIGMES

Cinq voyelles, une consonne,
En français, composent mon nom,
Et je porte sur ma personne
De quoi l'écrire sans crayon.

J'ai quatre lettres et te présente
Un petit mot à triple entente.
Ecoute-moi ; veux-tu, d'abord,
Me connaître sous un rapport ?

De peur que ton esprit ne batte la campagne,
Je te préviens que j'habite en Champagne.
Sous un autre rapport faut-il m'offrir à toi ?
Dans une église, à l'autel, cherche-moi,
Tu m'y verras, je t'en fais la promesse,
Quand le curé échantera la grand'messe.
Enfin, en dernier lieu, si tu veux me trouver,
A la pointe du jour tu n'as qu'à te lever.

En peu de mots, voici les traits
Auxquels on peut me reconnaître :
J'aime à parler, j'aime à paraître ;
J'aime à prôner ce que je fais,
J'aime à grossir ce que je suis,
J'aime à juger, j'aime à promettre ;
J'annonce les plus beaux secrets ;
Je n'en ai qu'un, celui de mettre
Tous les sots dans mes intérêts.

Curiosités alphabétiques

Le règlement du petit Georges.

près avoir fait ta prière,
ébé, viens embrasser ta mère,
ar elle veut à l'alphabet
onner tout l'attrait d'un jouet ;
lle veut qu'une simple histoire
acilite un peu ta mémoire.
« eorges, la perle des garçons
« âtaît le pas vers le village :
« l y portait, pour tout bagage,
« oujoux, confitures, bonbons,
« irielle de friandises,
« 'orsqu'un pauvre le rencontra.
« onseigneur Georges lui montra
« i plus ni moins ses gourmandises.
« r notre Georges fut gentil :
« renez, brave homme, lui dit-il.
« uand un pauvre fait la dinette,
« ien ne reste, il fait table nette.
« ans bonbons Georges s'en alla.
« émoïn caché de l'aventure,
« n ange doubiant la mesure,
« ous les lui rendit au delà ! —
« avier, notre curé faisant le prône,
« voyant un moyen d'exciter à l'aumône,
« élé pasteur, nous raconta cela.



Extraits de la Feuille officielle

Courtemaiche-Bure-Courchavon. — Assemblée paroissiale le 20 mai, à 3 h., pour passer les comptes et voter le budget.

Cornol. Le 20, à 1 h. après-midi, pour s'occuper de la fabrique d'horlogerie et décider la construction d'un bûcher.

Damphreux. — Le 20, à midi, pour passer les comptes et fixer le taux de l'impôt.



Editeur imprimeur : G. MORITZ, gérant.